

Le 7<sup>e</sup> Novembre 1779. les publications des  
mariages faites dans cette parroisse et dans celle  
de St. Martin. Entre Thonette Jean Baptiste marinier  
fils de francois et dimanche domy hier maries, de  
cette parroisse et entre Marie Thérèse Jeanne  
fille de Jean François veuve de défunt Louis Charles bandet  
mariés ensemble et deyant par eux au préalable, et  
publiés devant la dite Eglise nuptiale, par la licence  
de Louis Charles, fils de Louis Charles et de Marie de Louis  
52<sup>e</sup> de par la dite Eglise de Louis, et par Marie  
Jeanne et Louis Charles bandet, sous la main des  
52<sup>e</sup> de par la dite Eglise de Louis, et par Marie  
Jeanne et Louis Charles bandet, sous la main des  
benoit et a vos miliecs eue.